

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

2016

SARL VERACASH

3 AVENUE LAENNEC
72000 LE MANS



Crowe Horwath.

Dupouy et Associés

Membre indépendant de Crowe Horwath International

PARC SEXTANT - BAT B - CS80040
6-8 AVENUE DES SATELLITES
33187 LE HAILLAN CEDEX

Tél. 05.56.13.81.00

Fax. 05.56.13.81.01

E mail. contact@dupouy-associes.fr

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS

Rapport de l'Expert-Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Faits caractéristiques</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	9

2. DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé	16
Compte de résultat détaillé	20

3. LIASSE FISCALE

ETATS FINANCIERS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTES ANNUELS

Rapport de l'Expert-Comptable

Compte Rendu des travaux du professionnel de l'Expertise-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL VERACASH relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	2 243 933
Chiffre d'affaires	20 948 616
Résultat net comptable (Bénéfice)	31 248

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LE HAILLAN CEDEX, le 14 avril 2017

Christophe COUFFITTE
Expert-Comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	81 775	32 710	49 065	65 420
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	377 816	22 810	355 006	104 544
Fonds commercial	1 600 000		1 600 000	1 600 000
Autres immobilisations incorporelles	40 351		40 351	50 643
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	258		258	
ACTIF IMMOBILISE	2 100 199	55 520	2 044 679	1 820 607
Stocks				
Matières premières et autres approv.	2 172		2 172	10 434
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes	850		850	
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 761		5 761	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 055		14 055	2 272
Autres créances				
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	170 116		170 116	91 704
Charges constatées d'avance	6 300		6 300	333
ACTIF CIRCULANT	199 254		199 254	104 743
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 299 453	55 520	2 243 933	1 925 350

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-28 571	
Résultat de l'exercice	31 248	-28 571
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	102 677	71 429
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	494 597	96 455
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 036	77 738
Dettes fiscales et sociales	102 585	17 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 449 538	1 643 305
Produits constatés d'avance	18 502	18 873
DETTES	2 141 257	1 853 921
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 243 933	1 925 350

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 31/12/14 au 31/12/15 13 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	20 420 063	5 190 872
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	528 553	181 628
Chiffre d'affaires net	20 948 616	5 372 499
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée	80 759	124 336
Subventions d'exploitation	333	
Autres produits	17 629	
Total	21 047 337	5 496 835
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	20 327 104	5 156 070
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		15 633
Variation de stock (m.p.)	8 262	-10 434
Autres achats & charges externes	318 554	278 196
Impôts, taxes et vers. assim.	57 253	46 015
Salaires et Traitements	160 464	
Charges sociales	63 894	
Amortissements et provisions	39 165	16 355
Autres charges	55	2 277
Total	20 974 751	5 504 112
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 587	-7 277
Opérations en commun		
Produits financiers	2 772	3 956
Charges financières	44 111	25 483
RESULTAT FINANCIER	-41 339	-21 528
RESULTAT COURANT	31 248	-28 805
Produits exceptionnels		234
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		234
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	31 248	-28 571

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL VERACASH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 243 933 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 248 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 5 761 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La fermeture des locaux du Mans, en date du 31 mars 2017, n'a nécessité aucun provisionnement comptable.

L'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2016 est d'une durée de 12 mois d'activité (contre 6 mois pour l'exercice 2015).

Une levée de fonds (financement participatif) a démarré en date du 7 novembre 2016 pour se clôturer le 8 février 2017. Un montant de 575 476 euros a été lèvé, au delà de l'objectif de 500 000 euros fixé par la société sur la base d'une capitalisation totale de 11 000 000 d'euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	81 775			81 775
- Fonds commercial	1 600 000			1 600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	155 187	313 622	50 643	418 166
Immobilisations incorporelles	1 836 962	313 622	50 643	2 099 941
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		258		258
Immobilisations financières		258		258
ACTIF IMMOBILISE	1 836 962	313 880	50 643	2 100 199

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	313 622		258	313 880
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	313 622		258	313 880
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	50 643			50 643
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	50 643			50 643

Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2016, nous avons comptabilisé 40 K€ au titre d'immobilisations en cours. Il s'agit de dépenses engagées dans le cadre de développement de nouvelles activités.

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	49 064	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	49 065	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

31/12/2016	
Éléments achetés	1 600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 600 000

Un test de dépréciation est effectué à la clôture de l'exercice. Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, tel que la valeur cumulée de l'actif sous-jacent (et de la quote-part de mali affectée à cet actif) est supérieure à la valeur d'inventaire de celui-ci.

La méthode retenue pour déterminer la valeur d'inventaire est la méthode DCF (Discounted Cash Flow).

Nous n'avons relevé aucun indice de perte de valeur à la clôture du présent exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	16 355	16 355		32 710
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		22 810		22 810
Immobilisations incorporelles	16 355	39 165		55 520
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	16 355	39 165		55 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 374 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	258	258	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	19 816	19 816	
Capital souscrit - appelé, non versé	6 300	6 300	
Charges constatées d'avance			
Total	26 374	26 374	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 141 257 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 036	76 036		
Dettes fiscales et sociales	102 585	102 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 944 135	700 413	797 760	445 962
Produits constatés d'avance	18 502	18 502		
Total	2 141 257	897 535	797 760	445 962
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Le compte courant entre la SAS AU COFFRE et la SARL VERACASH est rémunéré à hauteur de 2,03%.

Charges à payer

	Montant
Fourn Factures Non Parvenues.	17 220
Pers. Conges A Payer	18 013
Charges Sociales Sur Conges A Payer	9 233
Contribution C3S A Payer	3 094
Taxe Apprentissage A Payer	966
Formation Continue A Payer	988
Cfe-Cvae	5 872
Total	55 386

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	6 300		
Total	6 300		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constates D Avance	18 502		
Total	18 502		

ETATS FINANCIERS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20100000 - Frais D'Etablissement	81 774,69		81 774,69	81 774,69
28010000 - Amort Frais D'Etablissement		32 709,88	-32 709,88	-16 354,94
	81 774,69	32 709,88	49 064,81	65 419,75
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - Depot De Marque Vc	3 169,04		3 169,04	
20510000 - Site Internet Actif Veracarte	190 793,21		190 793,21	104 544,24
20520000 - Application Mobile Veracash	74 581,15		74 581,15	
20530000 - Projet Monnaie D'Echange	109 272,14		109 272,14	
28050000 - Amort Depot De Marque		265,62	-265,62	
28051000 - Amort Site Veracarte		20 908,85	-20 908,85	
28052000 - Amort Projet Vera Cash		1 635,57	-1 635,57	
	377 815,54	22 810,04	355 005,50	104 544,24
Fonds commercial				
20700000 - Fonds De Commerce	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00
	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00
Autres immobilisations incorporelles				
23200000 - Immobilisations Incorp-En Co	40 350,92		40 350,92	50 642,96
	40 350,92		40 350,92	50 642,96
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Depots Et Cautionnements	258,00		258,00	
	258,00		258,00	
ACTIF IMMOBILISE	2 100 199,15	55 519,92	2 044 679,23	1 820 606,95
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
31110000 - Stock Or	9,82		9,82	552,87
31120000 - Stock Argent	12,24		12,24	3,12
31130000 - Stock Diamants	9,12		9,12	4,88
32200000 - Stock Cartes Plastiques Vierg	2 140,63		2 140,63	9 872,68
	2 171,81		2 171,81	10 433,55
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 - Fourn.Acptes S/Commandes	850,00		850,00	
	850,00		850,00	
Créances				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44460000 - Cice	5 761,00		5 761,00	
	5 761,00		5 761,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44526022 - Tva A Recup - Prestat - AI - P	4 777,70		4 777,70	
44562000 - Tva S/Immobilisations	336,00		336,00	
44566022 - Tva Deducible - Prestati - Pro	8 309,97		8 309,97	
44567000 - Credit De Tva A Reporter	113,00		113,00	
44586000 - Etat Tva S/Fact.Non Parvenu	518,32		518,32	2 272,31
	14 054,99		14 054,99	2 272,31
Disponibilités et divers				
Disponibilités				
51124000 - Remises Cb	11 400,00		11 400,00	4 750,00

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
51240000 - Compte Vrc	1 247,36		1 247,36	
51260000 - Wormser Veracash Sarl 00				171,77
51262000 - Wormser Veracarte Clients 02	37 073,15		37 073,15	10 805,44
51263000 - Wormser Veracarte Rem Chq	242,65		242,65	401,36
51264000 - Wormser Veracarte Fournisse	10 720,91		10 720,91	3 186,96
51265000 - Wormser Veracarte Fonds De	29 089,95		29 089,95	14 096,92
51266000 - Pfs E-Wallet	49 432,30		49 432,30	27 401,57
51267000 - Pfs Collateral Wallet	30 890,06		30 890,06	30 890,06
53110000 - Caisse	20,00		20,00	
	170 116,38		170 116,38	91 704,08
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges Constatees D'Avanc	6 300,01		6 300,01	333,33
	6 300,01		6 300,01	333,33
ACTIF CIRCULANT	199 254,19		199 254,19	104 743,27
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 299 453,34	55 519,92	2 243 933,42	1 925 350,22

Bilan détaillé

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - Capital Souscrit Appele Verse	100 000,00	100 000,00
	100 000,00	100 000,00
Report à nouveau		
11900000 - Report A Nouveau Solde Debiteur	-28 570,92	
	-28 570,92	
Résultat de l'exercice	31 247,51	-28 570,92
CAPITAUX PROPRES	102 676,59	71 429,08
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45171000 - Aucoffre.Com C/C	494 596,98	96 455,46
	494 596,98	96 455,46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	58 815,83	2 245,74
40810000 - Fourn Factures Non Parvenues.	17 220,00	75 491,92
	76 035,83	77 737,66
<i>Personnel</i>		
42100000 - Pers. Remunerations Dues	5 595,31	
42820000 - Pers. Conges A Payer	18 012,92	
	23 608,23	
<i>Organismes sociaux</i>		
43110000 - Urssaf Pays De Loire	4 600,00	
43120000 - Urssaf Aquitaine	15 794,00	
43708000 - Autres Organismes Sociaux	99,00	
43710000 - Caisse De Retraite	5 158,00	
43720000 - Ociane Prevoyance Malakoff Cadres	302,00	
43721000 - Ociane Prevoyance Non Cadres Mutex	701,00	
43820000 - Charges Sociales Sur Conges A Payer	9 232,80	
43860000 - Contribution C3S A Payer	3 093,73	
43860100 - Taxe Apprentissage A Payer	966,00	
43860200 - Formation Continue A Payer	988,00	
	40 934,53	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
44527022 - Tva Due - Prestat - Al - Prorat	4 777,70	
44551000 - Tva A Decaisser	15 589,00	16 800,00
	20 366,70	16 800,00
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
44700000 - Etat Charges A Payer		750,00
44711600 - Taxe Sur Les Salaires 2016	11 803,00	
44864000 - Cfe-Cvae	5 872,17	
	17 675,17	750,00
Dettes fiscales et sociales	102 584,63	17 550,00
Autres dettes		
41110000 - Clients Veracash	50 878,46	2 700,00
46700000 - Dbr Et Cdr Divers	1 389 466,58	1 530 870,88
46710000 - Interets Corous A Payer	1 736,84	1 913,59
46725000 - Virements Douteux	7 455,92	107 820,14
	1 449 537,80	1 643 304,61
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits Constates D'Avance	18 501,59	18 873,41

Bilan détaillé

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
	18 501,59	18 873,41
DETTES	2 141 256,83	1 853 921,14
TOTAL PASSIF	2 243 933,42	1 925 350,22

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 31/12/14 au 31/12/15 13 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
70770000 - Ventes Or Clients Exo Tva	10 241 680,73	2 889 310,16	7 352 370,57	254,47
70771000 - Ventes Argent Clients Cond S	2 445 183,85	844 517,02	1 600 666,83	189,54
70772000 - Ventes Diamants Clients Con	197 166,96	50 291,66	146 875,30	292,05
70779100 - Vente Or A Aucoffre Exo	6 929 655,93	1 340 766,16	5 588 889,77	416,84
70779200 - Vente Argent A Auc Cond Su	589 691,11	60 150,33	529 540,78	880,36
70779300 - Vente Diam A Auc Cond Susp	26 909,98	5 836,24	21 073,74	361,08
70972000 - Remise Commerciale Veracar	-10 225,39		-10 225,39	
	20 420 063,17	5 190 871,57	15 229 191,60	293,38
Production vendue (services)				
70822000 - Commissions _/Matie Veracar	490 488,67	164 673,44	325 815,23	197,86
70824000 - Abonnement Veracarte Soumi	23 970,40	9 436,70	14 533,70	154,01
70825000 - Frais Vir Sortant Vera Carte E	6 644,09	5 777,55	866,54	15,00
70826000 - Comm.Frais Paiement Cb En	5 611,19	1 471,83	4 139,36	281,24
70828000 - Prestations Annexes Vc Sou	1 838,88	268,29	1 570,59	585,41
	528 553,23	181 627,81	346 925,42	191,01
Chiffre d'affaires net	20 948 616,40	5 372 499,38	15 576 117,02	289,92
Production immobilisée				
72100000 - Production Immos-Incorporell	80 758,70	124 336,08	-43 577,38	-35,05
	80 758,70	124 336,08	-43 577,38	-35,05
Subventions d'exploitation				
74000000 - Subventions	333,33		333,33	
	333,33		333,33	
Autres produits				
70888000 - Autres Produits Soumis	14 988,76		14 988,76	
75800000 - Produits Div.Gestion Courant	2 640,12		2 640,12	
	17 628,88		17 628,88	
Total	21 047 337,31	5 496 835,46	15 550 501,85	282,90
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
60710000 - Achats Or A Auc	14 206 902,11	2 915 503,87	11 291 398,24	387,29
60712000 - Achats Argent A Auc	2 518 306,55	760 692,80	1 757 613,75	231,05
60713000 - Achat Diam A Auc	152 067,08	34 115,38	117 951,70	345,74
60770000 - Rachat Or A Clients Veracart	911 114,02	673 581,44	237 532,58	35,26
60771000 - Rachat Argent A Clients Vera	277 642,10	78 099,02	199 543,08	255,50
60772000 - Rachat Diamants A Clients V	40 102,97	5 301,34	34 801,63	656,47
60773000 - Utilisation Veracash Clients	2 220 969,27	688 776,51	1 532 192,76	222,45
	20 327 104,10	5 156 070,36	15 171 033,74	294,24
Achats de m.p & aut.approv.				
60220000 - Achat Cartes Plastiques Vierg		15 633,24	-15 633,24	-100,00
		15 633,24	-15 633,24	-100,00
Variation de stock (m.p.)				
60320000 - Variation Stock Cartes Plastiq	7 732,05	-9 872,68	17 604,73	-178,32
60331000 - Var. Stock Autres Aprov. Or	543,05	-552,87	1 095,92	-198,22
60332000 - Var. Stock Autres Aprov. Arge	-9,12	-3,12	-6,00	192,31
60333000 - Var. Stock Autres Aprov. Dia	-4,24	-4,88	0,64	-13,11
	8 261,74	-10 433,55	18 695,29	-179,18

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 31/12/14 au 31/12/15 13 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres achats & charges externes				
60430000 - Conv Manag Aucoffre Prest S		63 338,76	-63 338,76	-100,00
60440000 - Conv Manag Abw Prest Gera	65 268,54	56 309,93	8 958,61	15,91
60460000 - Frais Fabric Et Exploit- Verac	77 111,63	38 509,32	38 602,31	100,24
60640000 - Achats Fournit.Administrative	217,37	463,32	-245,95	-53,08
61300000 - Domiciliation + Frais Siege So	660,00	10 321,63	-9 661,63	-93,61
61320000 - Locations Immobilières Ocas	1 005,00		1 005,00	
61322000 - Location Bureau Le Mans	10 555,40		10 555,40	
61560000 - Maintenance		301,00	-301,00	-100,00
61565000 - Payline	420,00	315,00	105,00	33,33
61600000 - Assurances (Sauf Dirig/Port F	202,21		202,21	
61810000 - Documentation Generale	6,96		6,96	
62110000 - Personnel Interiminaire Dvp		67 725,00	-67 725,00	-100,00
62120000 - Personnel Interiminaire Mkt	1 500,00		1 500,00	
62260000 - Honoraires Comptables/Cac	22 208,90	6 600,00	15 608,90	236,50
62260200 - Honoraires Social	1 598,00		1 598,00	
62260300 - Honoraires Juridiques	10 400,01		10 400,01	
62261000 - Honoraires Conseil Comercial		9 823,94	-9 823,94	-100,00
62263000 - Honoraires Divers	6 686,46		6 686,46	
62310000 - Annonces Et Insertions	500,00		500,00	
62311500 - Logiciels / Licences / Abonne	10 477,51	66,67	10 410,84	NS
62319000 - Relation Presse	38 000,00		38 000,00	
62319200 - Internet Achat Espace	26 226,54	19 110,76	7 115,78	37,23
62319300 - Honoraires Achat Espace	2 271,22	756,28	1 514,94	200,31
62319500 - Relation Publique/Partenariat	11 700,00		11 700,00	
62319800 - Outils D'Aide A La Vente	9 517,89	1 628,27	7 889,62	484,54
62340000 - Cadeaux A La Clientele	4 401,24		4 401,24	
62360000 - Catalogues & Imprimés	1 715,33		1 715,33	
62380000 - Dons Courants	1 015,00		1 015,00	
62510000 - Repas	1 644,66		1 644,66	
62511000 - Train	1 160,40		1 160,40	
62514000 - Peages Et Parkings	264,50		264,50	
62515000 - Hotels	289,30		289,30	
62516000 - Bus, Navette, Tram Etc	109,66		109,66	
62520000 - Indemnités Kilométriques	186,14		186,14	
62600000 - Frais Postaux Non Soumis	1 123,40	108,23	1 015,17	937,97
62611000 - Frais Postaux Soumis	145,23		145,23	
62612000 - Tchat	10,22	96,45	-86,23	-89,40
62613000 - Envois Cartes		128,02	-128,02	-100,00
62700000 - Frais Bancaires	4 541,34	2 593,04	1 948,30	75,14
62780000 - Commision Paiem Recus Par	5 414,12		5 414,12	
	318 554,18	278 195,62	40 358,56	14,51
Impôts, taxes et vers. assim.				
63111600 - Taxe Sur Les Salaires 2016	11 803,13		11 803,13	
63120000 - Taxe Apprentissage	965,80		965,80	
63330000 - Formation Continue Cdi	988,09		988,09	
63511000 - Cfe-Cvae	5 277,17	750,00	4 527,17	603,62
63521500 - Tva Non Deductible	35 124,86	45 264,63	-10 139,77	-22,40
63710000 - Contrib. Soc. Solidarite	3 093,73		3 093,73	
	57 252,78	46 014,63	11 238,15	24,42
Salaires et Traitements				
64100000 - Remunerations Du Personnel	142 031,31		142 031,31	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 31/12/14 au 31/12/15 13 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64120000 - Conges Payes	18 012,92		18 012,92	
64140000 - Indemn & Avant Divers	420,00		420,00	
	160 464,23		160 464,23	
Charges sociales				
64510000 - Cotisations A L'Urssaf	38 589,82		38 589,82	
64510100 - Cotisations Pole Emploi	5 616,36		5 616,36	
64530000 - Cotisations Caisses De Retrai	10 057,70		10 057,70	
64550000 - Cotisations Prevoyance Cadr	593,56		593,56	
64551000 - Cotisations Prevoyance Non	350,27		350,27	
64560000 - Mutuelle	980,30		980,30	
64570000 - Tickets Restaurants	4 135,00		4 135,00	
64580000 - Charges Sur Conges	9 232,80		9 232,80	
64590000 - Cotisations Autres Organisme	99,40		99,40	
64900000 - C.I.C.E	-5 761,00		-5 761,00	
	63 894,21		63 894,21	
Amortissements et provisions				
68111000 - Dot.Amort.Immo.Incorp.	39 164,98	16 354,94	22 810,04	139,47
	39 164,98	16 354,94	22 810,04	139,47
Autres charges				
65800000 - Charges Div.Gestion Courant	54,51	2 277,21	-2 222,70	-97,61
	54,51	2 277,21	-2 222,70	-97,61
Total	20 974 750,73	5 504 112,45	15 470 638,28	281,07
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 586,58	-7 276,99	79 863,57	NS
Produits financiers				
76170000 - Revenus Creances/Participati	2 772,32	3 955,60	-1 183,28	-29,91
	2 772,32	3 955,60	-1 183,28	-29,91
Charges financières				
66110000 - Interets Courus	-176,75	1 913,59	-2 090,34	-109,24
66111000 - Interets Des Emprunts Et Dett	43 992,34	23 569,20	20 423,14	86,65
66600000 - Pertes De Change Devises	177,28		177,28	
66610000 - Pertes Change Euro/Or	118,52		118,52	
66880000 - Compte D'Arrondi		0,69	-0,69	-100,00
	44 111,39	25 483,48	18 627,91	73,10
RESULTAT FINANCIER	-41 339,07	-21 527,88	-19 811,19	92,03
RESULTAT COURANT	31 247,51	-28 804,87	60 052,38	-208,48
Produits exceptionnels				
77180000 - Autres Prod. Except. S/Ope.		233,95	-233,95	-100,00
		233,95	-233,95	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		233,95	-233,95	-100,00
BENEFICE OU PERTE	31 247,51	-28 570,92	59 818,43	-209,37

ETATS FINANCIERS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2017**

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL VERACASH	
SIRET	
8 0 8 6 8 9 6 5 7 0 0 0 1 9	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
3 AVENUE LAENNEC	
72000 LE MANS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	<input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	Déficit	0
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : Dupouy et Associés	
6-8 AVENUE DES SATELLITES 33187 LE HALLAN CEDEX	
Tél : 05 56 13 81 00	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : <u>SARL VERACASH</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>3 AVENUE LAENNEC 72000 LE MANS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>8 0 8 6 8 9 6 5 7 0 0 0 1 9</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	81 774	AC	32 709	49 064
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	377 815	AG	22 810	355 005
		Fonds commercial (1)	AH	1 600 000	AI		1 600 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	40 350	AK		40 350
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	258	BI		258	
TOTAL (II)		BJ	2 100 199	BK	55 519	2 044 679	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 171	BM		2 171
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	850	BW		850
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	19 815	CA		19 815
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	170 116	CG		170 116	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 300	CI		6 300	
	TOTAL (III)	CJ	199 254	CK		199 254	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 299 453	IA	55 519	2 243 933	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	258	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise		SARL VERACASH		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(28 570)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 247	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	102 676
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	494 596	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	76 035	
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 584	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 449 537	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	18 501	
	TOTAL (IV)	EC	2 141 256	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 243 933	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	897 534		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
				Désignation de l'entreprise : SARL VERACASH				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 420 063	FB		FC	20 420 063	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	528 553	FH		FI	528 553	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 948 616	FK		FL	20 948 616	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	80 758	
	Subventions d'exploitation					FO	333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 628	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21 047 337
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	20 327 104	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	8 261	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	318 554	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	57 252	
	Salaires et traitements*					FY	160 464	
	Charges sociales (10)					FZ	63 894	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	39 164
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	54		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	20 974 750	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	72 586	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 772	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	2 772
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	43 815	
	Différences négatives de change					GS	295	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	44 111
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(41 339)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	31 247	

Désignation de l'entreprise		SARL VERACASH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		21 050 109	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		21 018 862	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	
				31 247	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels jointre en annexe) :		(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise <u>SARL VERACASH</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	TOTAL I					1		D8	D9	3			
	TOTAL II					1 755 187						KE	KF
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
		Avances et acomptes					LK		LL		LM		
		TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	258			
TOTAL IV					1Q		1R		1S	258			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 836 961	ØH		ØJ	313 880			
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	TOTAL I					1		3		4			
	TOTAL II					50 642		81 774		2 018 166			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
		Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF
		TOTAL III					IY		NG		NH		NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations					1Ø		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés					11		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	258	2G		
TOTAL IV					13		NJ		NK	258	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14	50 642	ØK		ØL	2 100 199	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL VERACASH

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL VERACASH</u>										Néant <input type="checkbox"/> *												
CADRE A																						
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	16 354			EL	16 354			EM				EN	32 709						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE				PF	22 810			PG				PH	22 810						
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ							
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC							
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				QG							
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK							
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL				QM				QN				QO							
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
TOTAL III			QU				QV				QW				QX							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	16 354			ØP	39 164			ØQ				ØR	55 519						
CADRE B																						
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements TOTAL I		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL III		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO						
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ						
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8						
Primes de remboursement des obligations												SP				SR						

Désignation de l'entreprise SARL VERACASHNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles				UE		UF			
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SARL VERACASH</u>				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	258	258				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 761	5 761					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	14 054	14 054					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
Charges constatées d'avance		VS	6 300	6 300							
TOTAUX			VT	26 374	VU	26 374	VV				
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	76 035	76 035							
Personnel et comptes rattachés		8C	23 608	23 608							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 934	40 934							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20 366	20 366						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	17 675	17 675						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	494 596	494 596							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 449 537	205 815	797 760	445 961					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	18 501	18 501							
TOTAUX			VY	2 141 256	VZ	897 534	797 760	445 961			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SARL VERACASH</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31/12/2016</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	31 247	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB		
			de son conjoint						WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		TOTAL I	WR	31 247
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation		2A						XA			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine-TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	5 761	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		XH	5 761	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	25 486				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	25 486		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL VERACASH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	28 570
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	25 486
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	3 084
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	3 084
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SARL VERACASH</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(28 570)		Dividendes	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE						
					Report à nouveau	ZF						
	TOTAL I	ØF	(28 570)		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	(28 570)					
					ZH	(28 570)						
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance										YT 142 380	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 11 215)										XQ 12 220	
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU 1 500	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS 40 893	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST 121 560	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ 318 554	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW 5 277	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z 51 975	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX 57 252	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY 8 105	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ 102 227	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *										ØB 142 031	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP 3	
	— Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK 2.03 %	
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL							
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO							
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL VERACASH

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL VERACASH

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL VERACASH

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL VERACASH

 Néant *

 Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I		Production de l'entreprise	
Ventes de marchandises	OA	20 420 063	
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	543 541	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	80 758	
Subventions d'exploitation reçues	OF	333	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2 640	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	21 047 337
II		Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)	
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	20 327 104	
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	8 261	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	306 333	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	1 005	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	54	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	20 642 759
III		Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	404 578
IV		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	404 578	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	20 963 605	
Période de référence	GY	0 1 // 0 1 / 2 0 1 6	GZ 3 1 // 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR	/	/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 8 0 8 6 8 9 6 5 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL VERACASH

ADRESSE (voie) 3 AVENUE LAENNEC

CODE POSTAL 72000

VILLE LE MANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 000 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination AUCOFFRE . COM

N° SIREN (si société établie en France) 510194277 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000 000

Adresse : N° 9/11 Voie ALLEE DE L' ARCHE

Code Postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 8 0 8 6 8 9 6 5 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL VERACASH

ADRESSE (voie) 3 AVENUE LAENNEC

CODE POSTAL 72000 VILLE LE MANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL VERACASH du 01/01/2016
Adresse 3 AVENUE LAENNEC 72000 LE MANS au 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	CAMUS MAYLENE	5, RUE DES CEPAGES 33170 GRADIGNAN
2	MONSIEUR SAINZ IGLESIAS IGNACIO Responsable comptable	32, AVENUE ROBERT SCHUMAN 33130 BEGLES
3	MADAME TESSIER MORGANE	36, RUE DE SABLE 72700 SAINT GEORGES DU BOIS
4	MONSIEUR MARAIS STEPHANE	53, COURS MARC NOUAUX 33000 BORDEAUX
5	MADAME MERLE VALERIE	131, AVENUE DE LEOGNAN 33850 LEOGNAN
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	46 011			46 011				46 011
2	33 231			33 231				33 231
3	33 231			33 231				33 231
4	20 689			20 689				20 689
5	7 698			7 698				7 698
6								
7								
8								
9								
10								
**	140 863			140 863				140 863

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	4 401
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	4 401

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	145 264	- de l'exercice 2016.. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire : Monsieur FAURE Jean-François GERANT
À LE MANS, le 12/04/2017
Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SARL VERACASH
808689657 IS1

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	
	PME au sens communautaire	X
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	5 761

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	96 019
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		